

Règlement des Interclubs jeunes de Nationale 3

Occitanie

Saison 2022-2023

1. Le règlement du Championnat de France Interclubs jeunes (JO2) de la Fédération Française des Echecs est la référence.

2. Modifications spécifiques pour le championnat d'Occitanie :

Article 1.2. Déroulement de la compétition

Le championnat se joue par équipes de clubs. Une entente entre 2 clubs est autorisée (article 11 des règles générales). En cas de victoire, c'est le club pilote qui accède à la division supérieure, à défaut l'autre club de l'entente.

La compétition est organisée au système suisse en 9 rondes. Le vainqueur accède à la Nationale II.

Article 1.4. Engagements

Les engagements sont pris jusqu'au vendredi précédent la première journée de compétition.

Le droit d'inscription est de 10 euros par équipe. Les clubs éloignés des lieux des rencontres ont droit à une compensation financière de la ligue.

Article 1.5. Licences

La licence A est obligatoire sur tous les échiquiers.

Article 2.3. Calendrier

Rondes 1, 2 et 3 : Dimanche 22 janvier

Rondes 4, 5 et 6 : Dimanche 19 mars (Occ-Ouest) ou dimanche 26 mars (Occ-Est)

Rondes 7, 8 et 9 : Dimanche 16 avril

Horaire des rondes : 10h, 13h et 15h.

Article 3.3. Cadence

Elle est de 50 min + 10 s/c pour les échiquiers 1, 2 et 3 et de 25 min + 10 s/c pour l'échiquier 4.

Article 3.7.f) Participation dans plusieurs équipes

Si un club a plusieurs équipes en nationale III, un joueur n'est pas autorisé à changer d'équipe pendant les 3 rondes d'une même journée de compétition. Le changement d'équipe est autorisé entre deux journées.

Remarques :

Pour chaque journée de compétition, les responsables d'équipes doivent donner à l'arbitre principal, dès leur arrivée, une feuille de match remplie avec les blancs au 1^{er} échiquier et une autre avec les noirs au 1^{er} échiquier. Merci de compléter la case **moyenne elo de l'équipe** (il s'agit du elo standard).

Il est autorisé de modifier la composition de l'équipe à chaque ronde (un remplaçant autorisé) en prenant soin de remplir une nouvelle feuille de match tout en respectant l' **Article 3.7.f**).

Attention : En fonction du nombre d'équipes inscrites, l'organisateur se réserve le droit de réduire la compétition à 2 journées au lieu de 3 soit 6 rondes au lieu de 9.

Infos et inscription :

Occitanie-Ouest : francoise.cwiek@echecs-occitanie.com

Occitanie-Est : acoquelle@yahoo.fr